

ration, surtout en ce qui concerne ses institutions monétaires et ses caisses d'épargnes, et qui, une fois disparue, produit des conséquences désastreuses, et peut être difficilement rétablie.

La non-réussite de la Caisse d'Économie de St. Roch a été d'autant plus inexplicable que l'on a vu s'établir, dans une autre partie de la ville, sous les mêmes circonstances; dans le même but de bienfaisance et de philanthropie, et sous le même patronage, une autre institution : "La Caisse d'Économie Notre-Dame de Québec," incorporée depuis en vertu de l'acte 4 et 5 Victoria, chapitre 32 (voir pièce 70.) Cette institution, dont le succès a été admirable sous tous les rapports, a fait un bien immense à la population de la cité et des campagnes du district de Québec, et tout en plaçant ses fonds sur des garanties de première classe, elle a toujours rencontré ses engagements à première demande, a fait des dons annuels aux institutions de charité de cette cité et a déjà formé un fonds de réserve, qui s'élève à au moins (\$60,000) soixante mille piastres. Cette caisse paie depuis plusieurs années un intérêt composé de cinq pour cent sur les dépôts depuis un louis jusqu'à deux cents louis, et de quatre pour cent depuis deux cents louis jusqu'à cinq cents louis. (Voir pièce marquée 70).

Le succès de la Caisse d'Économie Notre Dame est facile à expliquer; il est dû à l'ordre et à la régularité que les directeurs ont apportés dans leurs procédés ainsi que les officiers de cette Caisse à la prudence et à l'exacte probité de leur conduite, ainsi qu'au fait d'avoir placé cette institution sous la protection de la loi qui l'incorpore.

— Votre commissaire croit devoir ajouter que la faillite de la Caisse d'Économie de St. Roch a été d'autant plus fatale dans cette circonstance, que la paroisse, où se trouvait le siège de ses opérations, est composée en grande partie d'une population d'ouvriers, qui travaillent à la construction des navires et dont l'industrie, prospère aujourd'hui, est exposée à subir le lendemain des crises, qui jettent cette population dans d'affreuses misères. Cette Caisse, qui avait été fondée dans le but d'engager les ouvriers à y déposer leurs épargnes, amassées péniblement dans les moments d'un travail rénumérateur, afin de ne pas être pris au dépourvu dans la saison rigoureuse ou les années de rareté de travail, avait été acceptée par eux comme un bienfait et les avait, pour ainsi dire, pénétrés de son esprit. Aussi, bon nombre d'ouvriers, voyant la facilité avec laquelle on y pouvait déposer de faibles sommes d'argent, à des heures propices, et comprenant la nécessité d'économiser, s'empressaient-ils d'y déposer leurs épargnes de chaque semaine. (Voir état comparatif des dépôts, pendant plusieurs années, pièces marquées A. A. A.) Il est nécessaire de mentionner qu'alors, c'est-à-dire dans les années 1852, 1853 et 1854, les demandes de navires étant nombreuses, les gages des ouvriers étaient plus considérables et leur permettaient de faire des épargnes qu'ils déposaient généralement à cette Caisse d'Économie. Mais ces années

d'un travail bien rétribué furent suivies de la crise, qui frappa si gravement l'industrie de la construction des navires en 1855 et 1856. Malheureusement, la suspension de paiement de la Caisse, coïncidant avec ce revers industriel, prit au dépourvu les ouvriers, qui y avaient déposé leurs épargnes, et les rendit misérables et a laissé dans leur esprit une défiance que, depuis ce temps, rien n'a pu vaincre contre les sociétés les plus propres même à protéger les classes ouvrières.

Le tout respectueusement soumis,
(Signé,) GEO. H. SIMARD.
Commissaire.
Québec, 23 Avril 1866.

— Une femme de Charleston, Caroline du Sud, faisait une quête pour se procurer \$80 pour faire inhumer son mari qui, disait-elle, était mort. Une dame charitable alla la visiter et lui porter l'argent qu'il lui fallait pour cela. On la fit entrer dans une petite chambre peu éclairée où elle vit le cadavre couvert d'un linceul et l'épouse toute en pleurs. Après avoir laissé la maison, elle revint sur ses pas pour reprendre son parasol qu'elle avait oublié. Quelle ne fut pas sa surprise de voir le mort assis et compter tranquillement l'argent avec sa femme.

Variétés.

Une famille de la campagne se promenait à l'époque des vacances, arrivée dans la Basse-ville. Les estomacs sonnaient midi, et la discussion était de savoir qui l'emporterait parmi les restaurants qui font une si belle ceinture au marché Finlay.

Le fils, séminariste émancipé depuis le 16 juillet, propose de jouer l'affaire à pile ou face.

— Vous n'avez pas voix délibératrice mon fils, dit le père.

— C'est vrai, papa, mais j'ai la voie digestive, et je trouve que nous perdons un temps précieux.

Voilà un polisson qui va loin.

* * *

Un charretier comparait devant le tribunal de simple police, pour avoir mis à son fouet une mèche trop longue : il paraît que des ordonnances spéciales restreignent le luxe des mèches.

— Eh bien ! qu'avez-vous à dire pour votre défense ? lui demanda le président.

— J'sais pas : quand je l'ai fait faire, elle était de longueur : faut croire que c'est... l'humidité qui l'a allongée.

* * *

— Quelqu'un parlait du prochain mariage de l'hon. Cauchon avec mademoiselle ***. certes, dit un farceur : voilà, une jeune fille qui sera servie à soie (souhait) !!!

La Guepe,

* * *

Tout récemment, quelqu'un prenait la défense de M. Dunkin, le député de Brome, qui n'est pas beau.

— Vous prétendez qu'il est doublé, disait-

il, et moi je ne le crois pas. S'il avait deux visages, il y a longtemps qu'il aurait remplacé celui qu'il porte depuis qu'il est né.

* * *

Une dame se promenait sur un quai, en compagnie de sa fille et de son gendre.

— Tout à coup elle fait un faux pas, glisse et disparaît dans l'onde perfide :

— Le gendre, met habit bas, plonge et tâche de la sauver.

Naturellement, il s'était amassé là une foule de monde pour regarder.

— Qu'y a-t-il donc ? demande un passant. on le met au courant :

— Oh ! s'écrie-t-il, abrité et c'est pour sa belle-mère qu'il a fait cela !

* * *

La scène se passe dans la salle des examens d'une université.

LE PROFESSEUR, au candidat. — Monsieur, quelles sont les principales conquêtes de Louis XIV ?

LE CANDIDAT, d'un air dégagé. — J'avoue que je n'en connais qu'une; c'est celle de mademoiselle de La Vallière.

Le professeur fut homme d'esprit ce jour là; il se prit à rire et donna une boule blanche à l'élève.

* * *

— Fusilier Giraud ?

— Sargent ?

— Que tu vas aller me chercher, pour deux sous de fiel de bœuf, z'afin que je nettoie ma capote.

— Oui, sargent.

Giraud part, et revient un instant après les mains vides.

— Sargent, que le boucher il n'avait pas tué de bœuf, mais qu'il avait tué de la vache.

Bigre de bête, est-ce qu'il n'y a pas de la fiel de bœuf dans la vache z'également !

— Fusilier Giraud ?

— Sargent !

— Que tu ne seras donc jamais propre ?

— Mais que je suis propre, sargent.

— Pas d'observations ! Et cette tache à ton pantalon ?

— Que je ne l'avais pas vu, sargent.

— Pas d'observations ! Quelle est pourtant-y-assez vulgaire.

* * *

Le duc d'Orléans allait rendre un jour visite à Decamps qu'il aimait beaucoup.

— M. Decamps ? dit-il au portier.

— M. Decamps ? c'est en-haut.

— Oui, mais quel étage ?

— Oh ! quel étage ! Un artiste ? Tant qu'il y aura des marches !

LE GLANEUR.

ENIGME.

Le quadrupède à mon premier.
Donne plus d'un coup de dernier.
Mon second s'entend en musique,
Trop heureux lorsque mon entier
A se montrer équitable s'applique.

J

Le mot de la dernière énigme est "malheur"